

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
22 JUIN 2018 A 20 H**

Date des convocations : 14 juin 2018

Étaient présents : BILLEREY Sophie, BULLE Sophie, CATTET Joël, DUPONT Patrice, FAIVRE-PIERRET Véronique, FRELET Pascal, MILLON Pierre, MOYSE Stéphane, RIGOLI Thierry, SIMERAY Arnaud.

Absente excusée : LOICHOT Isabelle a donné pouvoir à CATTET Joël.

Absent non excusé : MOYSE Stéphane.

Quorum : 9 présents sur 11, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : MILLON Pierre.

Ordre du Jour :

- Intervention de M. LEDEROUT Olivier, piégeur agréé et garde-chasse particulier,
 - Aire de jeux,
 - PLU,
- Délibération pour contrat petits bois parcelle C et D,
 - Subvention Association « Y'a de quoi faire »,
 - Indemnité SIMEREY Arnaud,
 - Destination des coupes 2018,
 - Facture SPA,
- Bail éventuel pour l'ancienne chaufferie église pour échanges de livres,
 - Questions diverses.

INTERVENTION DE M. LEDEROUT OLIVIER PIEGEUR AGREE ET GARDE-CHASSE PARTICULIER :

Monsieur LEDEROUT présente son activité.

Le Conseil suivra la décision des chasseurs.

AIRE DE JEUX :

Après examen des différentes offres de prêts, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT la proposition du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

Montant : 40 000.00 €

Durée : 8 ans

Taux fixe : 1.10 %

Remboursement : Trimestriel

Frais de dossier : 65 €

AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats de prêt auprès du Crédit Agricole.

PLU :

Madame le Maire informe les Conseils que l'enquête publique est terminée et que le Commissaire Enquêteur a remis le procès-verbal de synthèse des observations du public recueillies du 14 mai 2018 au 18 juin 2018.

6 observations ont été formulées.

1^{ère} observation : M. et Mme FRELET Pascal : 6 refus 3 abstentions - M. FRELET Pascal ne participe pas au vote.

2^{ème} observation : M. CUENOT Eric : refus à l'unanimité mais accepté en zone Uab1

3^{ème} observation : M. et Mme FRELET Philippe : refus à l'unanimité pour un classement en zone U
Pour un classement en zone Uab : 5 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions.

4^{ème} observation : Mme LAITHIER Corinne et Mme GRANDVUILLEMIN Florence : refus à l'unanimité

5^{ème} observation : Mme CUENOT Marie-Claude : classement en zone U : contre à l'unanimité

Classement en zone Uab1 : 6 voix pour, 4 voix contre.

CONTRAT PETITS BOIS PARCELLES C ET D :

Le Conseil Municipal après vote 9 voix pour, 1 abstention accepte de vendre les bois inférieurs à 40 de diamètre sous forme de contrat petits bois avec une scierie locale. Il n'y a pas de changement pour les gros bois.

SUBVENTION ASSOCIATION Y'A D'QUOI FAIRE :

Madame le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de « l'association Y'a d'quoi faire »
Après vote, (9 voix pour, 1 abstention) le Conseil Municipal,

ACCEPTE de verser une subvention de 200 €.

Une ouverture de crédit supplémentaire sera faite au budget primitif 2018 au compte 6574 Subvention de fonctionnement à prendre dans l'excédent de fonctionnement.

ACCEPTE de mettre à disposition gracieusement le local de l'ancienne chaufferie de l'église pour y stocker les livres. Un bail sera établi avec l'Association Y'a d'quoi faire.

INDEMNITE SIMERAY ARNAUD :

Madame le Maire informe qu'il serait souhaitable d'augmenter l'indemnité de M. SIMERAY compte tenu du travail fourni. Celle-ci passe de 1% à 3.50 % de l'indice 1015, à compter du mois de 1^{er} juillet 2018.

Après vote 9 voix pour, 1 abstention, le Conseil décide d'augmenter l'indemnité de M. SIMERAY.

FACTURE SPA :

Madame le Maire présente la facture de la clinique vétérinaire du Centre à Pontarlier qui s'élève à 192.65 € relative à l'hospitalisation d'un chien errant trouvé sur la Commune et qui était blessé.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à payer ces frais qui s'élèvent à 192.65 € TTC.

La Commune a obligation de passer une convention avec une fourrière avoisinante ou un cabinet vétérinaire.

RUE RAYMOND POINCARE

Le Conseil Municipal décide de demander des devis à plusieurs entreprises de travaux publics pour la réfection de la rue Raymond Poincaré.

DIVERS :

Madame le Maire informe

- que les nouveaux acquéreurs de la propriété DIOT ont fait une demande pour acquérir une bande de terrain qui jouxte leur propriété : le Conseil refuse à l'unanimité.
- Que M. TISSOT Jean-Paul informe la commune qu'il va réaliser des travaux de terrassement sur sa propriété afin de mettre son terrain à plat.
- Que la Commune a vendu un lot de bois parcelle CDE à la vente de Levier, le 20 JUIN 2018 au prix de 67.69 € H.T. le M3 à la Scierie CHAUVIN de MIGNOVILLARD.
- Le Noël aura lieu le dimanche 16 décembre 2018 0 14 H 30 ;

La séance est levée à 23 h 15

Le Maire,
Sophie BILLEREY

